AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C1116
FR0012435121-FS0607

26 juin 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ELIS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 juin 2018, la société par actions simplifiée Legendre Holding 27[1] (1 rue Georges Berger, 75017 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 juin 2018, le seuil de 10% des droits de vote de la société ELIS et détenir 12 525 382 actions ELIS représentant 20 880 009 droits de vote, soit 5,71% du capital et 8,73% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions ELIS hors marché.

[1] Détenue à hauteur de 89,90% par la société Eurazeo, 9,40% par la société ECIP Elis S.à r.l. et 0,70% par la société Carryco Capital 1.

[2] Sur la base d'un capital composé de 219 370 207 actions représentant 239 284 633 droits de vote (compte tenu de droits de vote double attribués et perdus), en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.